



OSISKO ANNONCE L'ACQUISITION DE REDEVANCES ADDITIONNELLES DE TALISKER

Montréal, 6 décembre 2021 – Redevances Aurifères Osisko Ltée (« **Osisko** » ou la « **Société** ») (TSX et NYSE : OR) a le plaisir d'annoncer qu'elle a conclu une entente avec Talisker Resources Ltd. (« **Talisker** ») visant à acquérir les redevances suivantes pour une contrepartie totale en espèces de 7 500 000 dollars CA :

- une redevance additionnelle de 0,5 % en rendement net de fonderie (« **NSR** ») sur tous les minéraux produits par la propriété Bralorne (« **Bralorne** »), augmentant le droit de redevance NSR total d'Osisko sur Bralorne à 1,7 %;
- une redevance de 1,5 % NSR sur tous les minéraux produits par la propriété Ladner (« **Ladner** »), laquelle a récemment été acquise par Talisker via son acquisition de New Carolin Gold Corp (« **New Carolin** »); et
- une redevance future de 1 % NSR sur tous les minéraux produits par la propriété Golden Hornet (« **Golden Hornet** ») qui prendra effet si Talisker exerce son option d'acquérir le contrôle de Golden Hornet.

À propos des propriétés assujetties aux redevances

Située au centre-sud de la Colombie-Britannique, Bralorne est une imposante propriété d'exploration couvrant 13 782 hectares, située à proximité d'opérations minières historiques, qui a produit plus de quatre millions d'onces d'or à une teneur moyenne de 17,7 g/t durant son histoire. Talisker réalise actuellement une campagne de forages d'exploration de 100 000 mètres sur Bralorne qui servira de base au développement des ressources et aux études économiques.

La propriété Ladner a été acquise par Talisker via son acquisition de New Carolin annoncée le 26 juillet 2021. La propriété Ladner couvre une superficie de 14 380 hectares à même la ceinture aurifère Coquihalla au sud de la Colombie-Britannique. Tout comme Bralorne, Ladner est une vaste propriété dotée d'excellentes infrastructures et est accessible par une autoroute provinciale importante. Ladner détient également les permis relatifs à une usine de traitement, d'une capacité de 1 300 tonnes par jour, et aux infrastructures de gestion des résidus. Un rapport technique de 2015 effectué sur Ladner définit des ressources minérales présumées totales de 691 540 onces d'or (incluant 12 132 000 tonnes à une teneur de 1,53 g/t d'or, pour 607 000 onces sur la mine Carolin, 3 575 000 tonnes à une teneur de 0,69 g/t d'or, pour 79 540 onces sur la zone McMaster, et 84 000 tonnes à une teneur de 1,64 g/t pour 5 000 onces sur le gisement Tailings).

La propriété Golden Hornet s'étend sur une superficie de 4 959 hectares couvrant des systèmes de veines aurifères à caractère intrusif. Des travaux antérieurs effectués sur la propriété incluent des échantillons issus de tranchées à une teneur de 21,1 g/t sur 5,1 mètres et 4,17 g/t sur 14 mètres. Talisker procède actuellement à une campagne de forage initiale sur Golden Hornet et les résultats sont attendus dans les prochains mois.

Personne qualifiée

Le contenu scientifique et technique du présent communiqué a été révisé et approuvé par Guy Desharnais, Ph.D., géo., vice-président, évaluation de projets chez Redevances Aurifères Osisko Ltée, et « personne qualifiée » en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »).

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques qui a débuté ses activités en juin 2014. Osisko détient un portefeuille de plus de 160 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille d'Osisko s'appuie sur son actif clé, une redevance de 5 % sur les revenus nets de fonderie sur la mine Canadian Malartic, laquelle est la plus importante mine aurifère au Canada.

Osisko est une société constituée sous le régime des lois de la province de Québec, son siège social étant situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Redevances Aurifères Osisko Ltée :

Heather Taylor
Vice-présidente, relations aux investisseurs
Tél : (514) 940-0670 #105
Courriel : htaylor@osiskogr.com

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent communiqué peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables du Canada et des États-Unis. Compte tenu de leur nature, ces énoncés prospectifs obligent Osisko à poser certaines hypothèses et comportent nécessairement des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus ou attendus. Les énoncés prospectifs ne comportent aucune garantie de performance. Ces énoncés prospectifs peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, des énoncés liés aux événements ou performances futurs, la réalisation des bénéfices anticipés découlant des investissements d'Osisko, la performance générale des actifs d'Osisko et au résultat des activités d'exploration, de développement et de production ainsi que des projets d'expansion concernant les propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt. Des mots tels que « peut », « serait de nature à », « sera », « serait », « pourrait », « s'attend à », « suggère », « apparaît », « croit », « prévoit », « anticipe », « à l'intention de », « évalue », « cible », « estime », « continue », ou leur forme négative ou toute autre terminologie semblable, ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, identifient des énoncés prospectifs. L'information contenue dans les énoncés prospectifs est fondée sur des hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant, sans s'y limiter, les résultats des travaux d'exploration effectués par Talisker sur les propriétés Bralorne, Ladner et Golden Hornet, incluant l'exercice par Talisker de son option d'acquérir la propriété Golden Hornet, les perceptions de la direction des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future, l'exploitation continue des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt par les exploitants de ces propriétés d'une manière conforme à la pratique antérieure, l'exactitude des déclarations et divulgations publiques faites par les exploitants de ces propriétés, l'absence de changement défavorable important dans le cours des produits sous-jacents au portefeuille d'actifs, l'absence de développement défavorable à l'égard d'une propriété importante dans laquelle Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, l'exactitude des expectatives divulguées publiquement concernant le développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production et l'absence de tout autre facteur qui pourrait entraîner des actions, des événements ou des résultats différents de ceux prévus, estimés ou visés. Osisko considère que ses hypothèses sont raisonnables compte tenu de l'information disponible, mais elle avertit le lecteur que ses hypothèses à l'égard d'événements futurs dont plusieurs échappent à son contrôle, pourraient se révéler inexactes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui touchent Osisko et ses activités. Ces risques et incertitudes incluent, entre autres, que l'information financière présentée dans ce communiqué de presse est préliminaire et pourrait faire l'objet d'ajustements, la poursuite réussie des activités minières au Québec et plus particulièrement des opérations sous-jacentes aux actifs de la société, la performance des actifs d'Osisko, la croissance et les bénéfices découlant de son portefeuille d'investissements, les risques liés aux exploitants des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, y compris les changements dans la propriété et le contrôle de ces exploitants; les risques liés au développement, à l'obtention de permis, aux infrastructures, aux difficultés d'exploitation ou techniques sur l'une des propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux ou un autre intérêt, l'influence des développements macroéconomiques ainsi que l'impact et les réponses des gouvernements concernés à la pandémie de COVID-19 et l'efficacité de ces réponses.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs présentés dans le présent communiqué, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de la dernière notice annuelle d'Osisko, déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans SEDAR (www.sedar.com), et déposée auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et disponible en version électronique sous le profil de l'émetteur d'Osisko dans EDGAR (www.sec.gov). L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète les attentes d'Osisko au moment de l'émission du présent communiqué et pourrait changer après cette date. Osisko décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de la réception de nouveaux renseignements, de la survenance d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.